

**COMMUNIQUÉ**

Pour diffusion immédiate

---

**DEMAIN, C'EST PAS SI LOIN.  
LA BANQUE LAURENTIENNE PRÉSENTE SA GAMME DE PRODUITS REER 2008**

**Montréal, le 26 février 2008** – En cette saison REER qui bat son plein, la Banque Laurentienne a rassemblé dans son offre globale de produits REER une gamme complète de véhicules d'investissement susceptibles de répondre aux besoins de toutes les personnes qui souhaitent cotiser à un REER.

<b>Les CPGAction</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CPG indiciel</li> <li>• Le capital investit est garanti</li> <li>• Le rendement est basé sur la performance des titres qui les composent</li> <li>• Potentiel de rendement supérieur</li> <li>• Véhicules de placement sûrs, admissibles pour les REER et les FERR</li> </ul>
<b>CPGAction Blue Chip<sup>1</sup></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CPG indiciel basé sur un panier de titres boursiers de grandes entreprises canadiennes bien établies et réputées pour leur stabilité financière telles que Bombardier, Canadien Pacifique, Manuvie, Rogers Communications, etc.</li> <li>• Offre le potentiel de croissance des plus grandes entreprises canadiennes tout en garantissant le capital</li> <li>• Terme de 3 ans</li> </ul>
<b>CPGAction Revenu<sup>2</sup></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rendement minimum garanti de 10 %</li> <li>• Potentiel de rendement illimité</li> <li>• Le rendement est basé sur un portefeuille de titres (actions, obligations, unités de fiducie) d'entreprises canadiennes prédominantes dans leur secteur, cotées à la bourse de Toronto</li> <li>• Terme de 5 ans</li> </ul>
<b>CPGAction Croissance Mondiale<sup>3</sup></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Composé d'un panier de titres de sociétés multinationales actives dans les économies émergentes, comme celles du BRIC (Brésil, Russie, Inde, Chine)</li> <li>• Il permet une diversification géographique avantageuse</li> <li>• Terme de 5 ans</li> </ul>

<p><b>Le CPG 3 ½ ans<sup>4</sup></b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rendement de 4,25 % par année</li> <li>• Terme de 3 ½ ans</li> <li>• Possibilité de recevoir les intérêts annuellement ou à l'échéance</li> </ul>
<p><b>Les Portefeuilles Distinction IA Clarington<sup>5, 6</sup></b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 6 Portefeuilles Distinction offerts, qui correspondent à des profils d'investisseur spécifiques (Prudent, Modéré, Équilibré, Revenu Mensuel, Dynamique, Audacieux)</li> <li>• Combinaison de fonds communs de placement de grandes sociétés que sont AIM Trimark, Dynamique, Fidelity, Mackenzie et IA Clarington</li> <li>• Sans frais d'acquisition ni de rachat<sup>7</sup></li> <li>• Solution de portefeuille tout-en-un, convenant à plusieurs styles d'investissement</li> <li>• Rééquilibrage automatique permettant de rester fidèle aux objectifs de placement du portefeuille</li> <li>• Diversification qui répartit le risque par catégorie d'actif, par secteur, par région géographique et par gestionnaire de placement</li> <li>• Le Portefeuille Revenu mensuel Distinction est conçu pour les investisseurs qui désirent un portefeuille diversifié qui verse un revenu mensuel régulier</li> </ul>
<p><b>Les Fonds Clic objectif IA Clarington<sup>5, 6, 8</sup></b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gains de fin de mois capturés automatiquement</li> <li>• Enregistrement automatique des bénéfices récoltés, garantissant à la date d'échéance la valeur liquidative par part la plus élevée à la fin d'un mois pendant la durée de vie du fonds, et ce, peu importe la date d'acquisition</li> <li>• Aucun plafond ou limite de rendement</li> <li>• Sans frais d'acquisition ni de rachat<sup>7</sup></li> <li>• Diminution du niveau de risque avec le temps</li> <li>• Diversification mondiale</li> <li>• Possibilité d'achat et de rachat quotidiennement, à l'instar des autres fonds communs de placement</li> <li>• Des frais de gestion très concurrentiels et décroissants, plus la date d'échéance approche (2010, 2015, 2020, 2025)</li> </ul>

Outre les fonds mentionnés précédemment, la Banque Laurentienne<sup>5</sup> offre une gamme complète de fonds d'investissements. Ces produits sont disponibles dans les 157 succursales de la Banque, dont les heures d'ouverture ont été prolongées pour offrir plus de flexibilité et d'accessibilité à leurs clients.

## À propos de la Banque Laurentienne

La Banque Laurentienne est une institution bancaire œuvrant à travers le Canada qui offre des services financiers diversifiés à ses clients. Se démarquant par l'excellence de son service, sa simplicité et sa proximité, elle dessert les particuliers, ainsi que les petites et moyennes entreprises. Elle offre aussi ses produits à un vaste réseau externe d'intermédiaires financiers indépendants, par l'entremise de B2B Trust, de même que des services de courtage en valeurs mobilières via Valeurs mobilières Banque Laurentienne.

La Banque Laurentienne est solidement implantée au Québec avec le troisième plus important réseau de succursales. Ailleurs au Canada, elle intervient dans des secteurs ciblés où elle occupe une position enviable. La Banque Laurentienne gère un actif au bilan de près de 18 milliards de dollars, de même que des actifs administrés de plus de 15 milliards de dollars. Fondée en 1846, elle compte quelque 3 300 employés.

- 30 -

Pour renseignements :

Banque Laurentienne

Nora Bouikni

Bureau : 514 284-4500, poste 6379

[nora.bouikni@banquelaurentienne.ca](mailto:nora.bouikni@banquelaurentienne.ca)

1. Le rendement final du CPGAction Blue Chip de la Banque Laurentienne est calculé en fonction de la performance de l'indice de référence entre le jour de la date d'émission du placement et le cinquième jour ouvrable précédant la date d'échéance du placement. Le rendement de ce placement étant lié à la performance d'un indice de référence basé sur un portefeuille composé d'actions, toutes les fluctuations subies par l'indice de référence affecteront le rendement final du placement. Si le rendement total obtenu est négatif ou nul, le capital qui est entièrement garanti sera remis à l'échéance du placement mais aucun intérêt ne sera versé. Si le rendement total obtenu est positif, le capital et les intérêts jusqu'à concurrence du taux de rendement maximal fixé à l'émission seront versés à l'échéance du placement, le rendement n'étant connu qu'à ce moment. Toutes les modalités applicables au produit sont disponibles en succursale.
2. Le rendement final du CPGAction Revenu de la Banque Laurentienne est calculé en fonction de la performance de l'indice de référence entre le jour de la date d'émission et le cinquième jour ouvrable précédant la date d'échéance du placement. Le rendement de ce placement étant lié à la performance d'un indice de référence basé sur un portefeuille composé d'actions de compagnies canadiennes, d'unités de fiducie et de titres obligataires, toutes les fluctuations subies par l'indice de référence affecteront le rendement final du placement (c'est-à-dire tout intérêt excédant le rendement minimum garanti). Si le rendement total obtenu est négatif ou nul, le capital qui est entièrement garanti et le rendement minimal garanti seront remis à l'échéance du placement. Si le rendement total obtenu est positif, le capital, le rendement minimal garanti (versé sous forme d'intérêts) et les intérêts excédant le rendement minimal garanti, après déduction d'un frais de gestion applicable au portefeuille, seront versés à l'échéance du placement, le rendement n'étant connu qu'à ce moment. Toutes les modalités applicables au produit sont disponibles en succursale.
3. Le rendement final du CPGAction Croissance Mondiale de la Banque Laurentienne est calculé en fonction de la performance de l'indice de référence entre le jour de la date d'émission du placement et le cinquième jour ouvrable précédant la date d'échéance du placement. Le rendement de ce placement étant lié à la performance d'un indice de référence basé sur un portefeuille composé d'actions, toutes les fluctuations subies par l'indice de référence affecteront le rendement final du placement. Si le rendement total obtenu est négatif ou nul, le capital qui est entièrement garanti sera remis à l'échéance du placement mais aucun intérêt ne sera versé. Si le rendement total obtenu est positif, le capital et les intérêts, jusqu'à concurrence du taux de rendement maximal fixé à l'émission, seront versés à l'échéance du placement, le rendement n'étant connu qu'à ce moment. Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. Toutes les modalités applicables au produit sont disponibles en succursale.
4. Placement non rachetable avant échéance. L'investissement minimal est de 5 000 \$. Les intérêts peuvent être versés annuellement ou à l'échéance du placement. Taux en vigueur au 20 février 2008. Le taux est sujet à changement sans préavis. Ce dépôt est assurable par la SADC. Les modalités du produit sont disponibles en succursale. Veuillez vous informer auprès d'un conseiller.
5. Les fonds communs de placements sont distribués par BLC Services Financiers inc., une filiale de la Banque Laurentienne.
6. Un placement dans un fonds commun de placement («fonds») peut donner lieu à des commissions de vente et de maintien, des frais de gestion et d'autres frais. Vous pouvez vous procurer le (s) prospectus en communiquant avec les représentants de BLC Services Financiers («BLCSF») dans les succursales de la Banque Laurentienne du Canada («Banque Laurentienne»). BLCSF est une personne morale distincte de la Banque Laurentienne et de Placements IA Clarington inc. Les fonds offerts par

BLCSF ne sont couverts ni par la Société d'assurance-dépôts du Canada, ni par l'Autorité des marchés financiers, ni par tout autre organisme public d'assurance-dépôts. De plus, ces fonds ne sont pas garantis, en totalité ou en partie, par la Banque Laurentienne, ni par Placements IA Clarington inc. Rien ne garantit qu'un fonds commun de placement puisse maintenir une valeur liquidative fixe par unité ou que le plein montant de votre placement dans le fonds vous sera retourné. Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur.

7. Pour les clients qui investissent par l'entremise de BLC Services Financiers, filiale de la Banque Laurentienne. Cependant, un frais pour opération à court terme peut être chargé sur la valeur des titres rachetés ou substitués dans les 90 jours de leur achat.
8. Les fonds Clic objectif Clarington (les «Fonds») ont l'avantage d'une garantie qui est fournie par ABN AMRO Bank N.V., qui garantit le paiement de la valeur garantie (tel qu'elle est décrite dans le prospectus simplifié des Fonds) à la date d'échéance prévue des Fonds. La date d'échéance peut être accélérée dans certaines situations et lors de toute accélération de la date d'échéance prévue, des frais peuvent être applicables et seulement le paiement de la valeur garantie accélérée est garanti. La valeur garantie accélérée pourrait être inférieure à la valeur garantie et à la valeur de l'investissement initial de l'investisseur. Il y a des situations où la garantie peut être résiliée ou ne pas être disponible. Les investisseurs qui procèdent au rachat de leurs parts avant la date d'échéance ne bénéficieront pas de la garantie. Les détails de ces questions et autres questions portant sur les Fonds se trouvent dans le prospectus simplifié. Veuillez vous reporter au prospectus avant d'investir. Les Fonds sont gérés par Placement IA Clarington inc.